



Paris le 14 avril 2022

BATTRE LE PEN DANS LES URNES, MACRON DANS LA RUE

Un parti anti démocratique, populiste et xénophobe est de nouveau aux portes du pouvoir à l'issue du premier tour de l'élection présidentielle.

Des pans entiers de son projet politique piétinent les fondements de l'État de droit, à commencer par l'inscription de la « préférence nationale » dans la Constitution, c'est-à-dire le principe d'une discrimination légale entre les français et les étrangers, contraire aux principes de la République : l'égalité de toutes et tous en droit.

Encore et toujours, le Syndicat des avocats de France appelle à combattre l'extrême droite et ses idées en participant aux rassemblements le samedi 16 avril 2022 dans toutes les communes de France et à Paris, et dans les urnes le 24 avril prochain.

Il ne s'agit pas d'apporter un soutien ou donner un blanc-seing au président sortant alors qu'il a délibérément joué avec le feu en laissant infuser et prospérer dans la loi les idées d'extrême droite tout au long de son mandat.

Au contraire, le SAF continuera toujours à lutter contre les lois sécuritaires, les législations d'exception, les atteintes aux libertés publiques, à la liberté syndicale ou associative et aux droits fondamentaux. Il défendra une justice forte, indépendante, humaine, et égale pour toutes et tous.

Il s'agit de sauvegarder la démocratie.